

Les Verts au Parlement Européen demandent aux députés français de renoncer à la loi qui pénalise la contestation du génocide arménien

dimanche 22 octobre 2006, par [Les Verts](#)

A la veille du vote de l'assemblée nationale française sur la loi qui vise à pénaliser la contestation de l'existence du génocide arménien, les Verts au Parlement européen ont adressé une lettre ouverte aux députés français. Dans cette lettre, ils leur demandent de renoncer à cette loi.

Daniel Cohn-Bendit, coprésident du Groupe des Verts souligne que « *les Verts européens demandent aux députés français de réfléchir sur l'effet de cette loi. Si l'intention est de promouvoir la liberté d'expression ainsi qu'un débat sur l'histoire de la Turquie, cette loi peut provoquer l'effet inverse. En effet, elle peut avoir pour effet un repli turc sur histoire officielle* ».

Joost Lagendijk, Président de la délégation UE-Turquie du Parlement européen considère que « *la loi proposée constitue une sérieuse menace pour la liberté d'expression : au cours des années précédentes, l'UE a fortement encouragé les réformes en Turquie et notamment la liberté d'expression. Cette proposition de loi est un mauvais signal lancé en direction de la Turquie. Quiconque contesterait la position française sur le génocide arménien risque de finir en prison, c'est exactement le même principe que l'article 301 en Turquie. Ce fameux article sanctionne les »offenses à l'identité turque« . et ne donne le droit à personne, en Turquie, de contester la version officielle sur la question arménienne* ».

Le 26 septembre 2006, une résolution du Parlement européen a été adoptée, à une large majorité, qui comprend un paragraphe disant que la reconnaissance du génocide arménien n'est pas une condition préalable à l'adhésion de la Turquie.

Lettre ouverte aux députés français concernant le vote sur la proposition de loi relative à la reconnaissance du génocide arménien de 1915

jeudi 12 octobre 2006

Chers collègues,

A la veille du vote sur la proposition de loi visant à pénaliser la contestation de l'existence du génocide arménien nous vous appelons à un moment de réflexion. Nous vous appelons à réfléchir sur l'effet que la loi aura sur le débat sur la liberté d'expression qui a lieu en Turquie actuellement. Voulez-vous rendre possible un débat ouvert sur le génocide arménien ? Ou, au contraire, visez-vous un repli turc sur « *l'histoire officielle* » et un report de tout débat sur la question jusqu'à Dieu sait quand ? Soyons clair : si vous espérez que la Turquie ouvre un débat sur son histoire, alors oubliez cette proposition de loi !

Depuis bien des années nous nous engageons en faveur des réformes en Turquie, et en particulier en faveur de la liberté d'expression. A chaque fois qu'un écrivain, un journaliste ou un scientifique a été attaqué en justice pour avoir exprimé une opinion, nous nous sommes mobilisés. Ensemble avec nos amis en Turquie. Quelle que soit l'opinion exprimée, et quelle que soit notre propre opinion sur la question. Nous estimons avoir contribué ainsi à l'amélioration indéniable de la liberté de parole en Turquie. Notamment sur la question du génocide. La proposition de loi du Parti socialiste français pourrait avoir pour effet de mettre à mal tous ces efforts. C'est pour cela que nous vous interpellons : en votant cette loi vous nous privez de tous nos arguments en faveur de notre combat contre les articles du code pénal turc

faisant obstacle à la liberté d'expression !

Car c'est précisément en réfutant l'existence d'une histoire « officielle » que nous nous attaquons à l'article 301, ce fameux article qui sanctionne les « offenses à l'identité turque ». Et c'est exactement la raison pour laquelle ceux qui, en Turquie, ont été poursuivis et même condamnés pour avoir osé parler de génocide se mobilisent aujourd'hui contre la proposition de loi en France : parce que tout comme cet article 301, elle entrave la liberté d'expression !

En clôturant par la force d'une loi tout débat sur une question pour laquelle il y a incontestablement des différences d'opinion - pour preuve le nombre d'articles consacrés à l'affaire cette semaine - vous nous empêcheriez de poursuivre notre combat pour la démocratisation du débat en Turquie. Et vous tiendriez un mauvais pari dont les démocrates turcs risquent de faire les frais. C'est ce qu'on appelle un mauvais calcul politique.

Daniel Cohn-Bendit est Co-président du Groupe des Verts au Parlement européen

Joost Lagendijk (Verts) est Président de la Délégation UE-Turquie du Parlement européen

Cem Özdemir (Verts) est Membre de la Délégation UE-Turquie du Parlement européen